



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**

Bid Receiving/Réception des soumissions

Julie.Frigon@rcmp-grc.gc.ca

**REQUEST FOR
PROPOSAL**

**DEMANDE DE
PROPOSITION**

Proposal to: Royal Canadian Mounted Police

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux : Gendarmerie royale du Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux appendices ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments: - Commentaires :

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT *(if applicable)*

LE PRÉSENT DOCUMENT COMPORTE UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ *(s'il y a lieu)*

Title – Sujet Équipement de gym		Date Le 9 août 2021
Solicitation No. – N° de l'invitation 202200682/A		
Client Reference No. – N° de référence du client 202200682		
Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At / à :	14 :00	EDT (Eastern Daylight Time) HAE (heure avancée de l'Est)
On / le :	Le 30 août 2021	
Delivery – Livraison See herein — Voir aux présentes	Taxes – Taxes See herein — Voir aux présentes	Duty – Droits See herein — Voir aux présentes
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services See herein — Voir aux présentes		
Instructions See herein — Voir aux présentes		
Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à Julie.Frigon@rcmp-grc.gc.ca		
Telephone No. – N° de téléphone 613-794-2047		

Delivery Required – Livraison exigée See herein — Voir aux présentes	Delivery Offered – Livraison proposée
Vendor/Firm Name, Address and Representative – Raison sociale, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur :	
Telephone No. – N° de téléphone	Facsimile No. – N° de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1.1. Exigences relatives à la sécurité
- 1.2. Énoncé des Besoin
- 1.3. Compte rendu
- 1.4. Mécanismes de recours

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

- 2.1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2.2. Présentation des soumissions
- 2.3. Demandes de renseignements – en période de soumission
- 2.4. Lois applicables
- 2.5. Promotion du dépôt direct

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

- 3.1. Instructions pour la préparation des soumissions

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 4.1. Procédures d'évaluation
- 4.2. Méthode de sélection

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- 5.1. Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

- 6.1. Exigences relatives à la sécurité
- 6.2. Énoncé des Besoin
- 6.3. Clauses et conditions uniformisées
- 6.4. Durée du contrat
- 6.5. Responsables
- 6.6. Paiement
- 6.7. Instructions relatives à la facturation
- 6.8. Attestations et renseignements supplémentaires
- 6.9. Lois applicables
- 6.10. Ordre de priorité des documents
- 6.11. Ombudsman de l'approvisionnement
- 6.12. Assurances

Liste des annexes : (*choisir et ajouter les annexes, s'il y a lieu.*)

- Annexe **A** Énoncé des Besoin
- Annexe **B**
- Annexe **C** Attestation d'absence de collusion dans l'établissement de soumission



PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Exigences relatives à la sécurité

Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

1.2 Énoncé des Besoin

Le besoin est décrit en détail à l'annexe A des clauses du contrat éventuel.

1.5 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.6. Mécanismes de recours

Si vous avez des préoccupations relativement au processus d'approvisionnement, veuillez-vous référer à la page [Mécanismes de recours](#) sur le site achatsetventes.gc.ca. Veuillez noter qu'il y a des échéances strictes pour le dépôt des plaintes auprès du Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE) ou du [Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement \(BOA\)](#).

<https://achatsetventes.gc.ca/pour-les-entreprises/vendre-au-gouvernement-du-canada/suivi-des-soumissions/processus-de-contestation-des-offres-et-mecanismes-de-recours>

<http://opo-boa.gc.ca/plaintesurvol-complaintoverview-fra.html>



PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Modification touchant le nom du ministère : Puisque la présente demande de propositions est lancée par la Gendarmerie royale du Canada (GRC), il faut interpréter toute mention de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) ou de son ministre dans les clauses et conditions, y compris celles tirées des CCUA, comme désignant en fait la GRC ou son ministre.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document [2003](#) (2020-05-28) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de la GRC au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

REMARQUE : La GRC n'a pas obtenu l'approbation requise pour recevoir des soumissions par l'intermédiaire du service Connexion postel.

En raison du caractère de la demande de soumissions, les soumissions transmises par télécopieur ou par courriel à l'intention de la GRC ne seront pas acceptées.

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.



À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

2.5 Promotion du dépôt direct

Les renseignements suivants ne sont pas liés au processus d'invitation à soumissionner :

Le gouvernement du Canada a lancé le projet de normalisation des chèques, qui vise à mettre fin à l'impression de relevés de paiement et à procéder par dépôt direct dans presque tous les cas. Pour l'instant, cette solution n'est offerte que lorsqu'un paiement en dollars canadiens est déposé dans un compte bancaire canadien. Afin d'être proactive, la Comptabilité générale de la GRC encourage l'inscription des fournisseurs de l'organisme en vue des changements qui seront apportés au processus de paiement.

Si votre soumission est retenue dans le cadre du présent processus ou de toute autre invitation à soumissionner de la GRC, nous vous encourageons à vous inscrire au dépôt direct. Communiquez avec la Comptabilité générale de la GRC par courriel pour recevoir le formulaire *Demande d'adhésion du bénéficiaire au paiement électronique* ainsi que les directives pour le remplir.

Si vous avez des questions sur le projet de normalisation des chèques ou si vous souhaitez vous inscrire, écrivez à corporate_accounting@rcmp-grc.gc.ca.



PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande aux soumissionnaires de transmettre leur soumission intégrale par **courriel** en sauvegardant et annexant des pièces jointes distinctes comme suit:

Section I : Soumission technique (une copie électronique en format PDF)

Section II : Soumission financière (une copie électronique en format PDF)

Section III : Attestations (une copie électronique en format PDF)

Remarque importante :

Pour les soumissions transmises par courriel, le Canada ne sera responsable d'aucune défaillance attribuable à l'utilisation de ce mode de transmission ou de réception. Entre autres, il n'assumera aucune responsabilité pour ce qui suit :

- a. réception d'une soumission déformée ou incomplète;
- b. retard dans la transmission ou la réception de la soumission dans le compte courriel de l'autorité contractante (la date et l'heure indiquées sur le courriel que reçoit l'autorité contractante sont considérées comme la date et l'heure de réception de la soumission);
- c. disponibilité ou condition de l'équipement utilisé pour la réception;
- d. incompatibilité entre l'équipement utilisé pour l'envoi et celui utilisé pour la réception;
- e. retard dans la transmission ou la réception de la soumission;
- f. défaut de la part du soumissionnaire de bien identifier la soumission;
- g. illisibilité de la soumission;
- h. sécurité des données incluses dans la soumission.

Une soumission transmise par courriel constitue l'offre officielle du soumissionnaire et doit être conforme au paragraphe 5 du document 2003 (2020-05-28) *Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels*.

Il existe à la GRC des restrictions relatives aux courriels entrants. La taille du message, y compris les pièces jointes, ne doit pas dépasser 5Mo. Des fichiers compressés ou des liens vers des documents de soumission ne sont pas permis. Les courriels entrants qui dépassent la taille maximale permise ou qui contiennent des fichiers compressés seront bloqués par le système de courriel de la GRC. Une soumission transmise par courriel qui est bloquée par le système de courriel de la GRC sera considérée comme non reçue. Il incombe au soumissionnaire de s'assurer que sa soumission est bel et bien reçue.

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Section I : Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II : Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement.



PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financière.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation technique

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

Les critères essentiels obligatoires sont énumérés à l'annexe « A ».

4.1.2 Évaluation financière

Clause du *Guide des CCUA* [A0222T](#) (2014-06-26) Évaluation du prix-soumissionnaires établis au Canada et à l'étranger.

4.2 Méthode de sélection

Une soumission doit respecter toutes les exigences de la demande de soumissions pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.



PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou l'un des renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la [Politique d'inadmissibilité et de suspension](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

- Déclaration de condamnation à une infraction– Intégrité – Formulaire de déclaration (s'il y a lieu)
- Documentation exigée (Liste de noms pour le formulaire de vérification de l'intégrité)

Veuillez consulter le site Web [Formulaires concernant le Régime d'intégrité](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaires-forms-fra.html) pour obtenir des détails additionnels (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaires-forms-fra.html>).

5.1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) – Travail](https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4) (<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4>).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « [soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF](#) » du PCF au moment de l'attribution du contrat.



5.1.3 Attestations additionnelles préalables à l'attribution du contrat

5.1.3.1 Attestation d'absence de collusion dans l'établissement de soumission

L'attestation d'absence de collusion dans l'établissement de soumission que vous trouverez à l'annexe « C » a été élaborée par le Bureau de la concurrence à l'intention des autorités adjudicatives lorsque ces dernières demandent des soumissions ou des évaluations, ou qu'elles lancent des appels d'offres. Ce document vise à décourager le truquage des offres en obligeant les soumissionnaires à divulguer à l'autorité adjudicative tous les faits importants concernant les communications et les arrangements faits par le soumissionnaire avec des concurrents à l'égard d'un appel d'offres.



PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Supprimer ce titre et la phrase suivante à l'attribution du contrat

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

6.1.1 Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 Énoncé des Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe « A », Besoin.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Modification touchant le nom du ministère: Puisque le présent contrat est lancé par la Gendarmerie royale du Canada (GRC), il faut interpréter toute mention de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada ou TPSGC ou de son ministre dans les clauses et conditions, y compris celles tirées des CCUA, comme désignant en fait la GRC ou son ministre.

6.3.1 Conditions générales

2010A (2020-05-28), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Période du contrat

La période du contrat est à partir de la date du contrat jusqu'au _____ inclusivement

6.4.2 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le _____ (*insérer la date*).

6.4.5 Points de livraison

La livraison du besoin sera effectuée aux points de livraison identifiés à l'Annexe « A » du contrat.

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom : Julie Frigon
Titre : Spécialiste principale des acquisitions
Gendarmerie royale du Canada
Direction : Unité des acquisitions et des marchés



Adresse : 73, promenade Leikin, M1-4-901, MS 15, Ottawa (Ontario) K1A 0R2
Téléphone : 613-794-2047
Courriel : Julie.Frigon@rcmp-grc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour le contrat est :

Nom : _____
Titre : _____
Organisation : _____
Adresse : _____

Téléphone : ____ ____ _____
Télécopieur : ____ ____ _____
Courriel : _____

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

6.5.3 Représentant de l'entrepreneur

Compléter ou supprimer, selon le cas.

6.6. Paiement

6.6.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé des prix de lot fermes dans l'annexe B, selon un montant total de \$ _____. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.



6.7 Instructions relatives à la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
 - a. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.
 - b. Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

6.8 Attestations et renseignements supplémentaires

6.8.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales 2010A (2020-05-28),
- c) Annexe A, Énoncé des Besoin;
- d) Annexe B, ;
- e) Annexe C, Programme de contrats fédéraux en matière d'équité d'emploi – Attestation;
- g) la soumission de l'entrepreneur en date du _____

6.11. Ombudsman de l'approvisionnement

6.11.1 Services de règlement des différends

Les parties conviennent de faire tous les efforts raisonnables, de bonne foi, pour régler à l'amiable tout différend ou toute revendication qui découle du contrat par des négociations entre les représentants des parties ayant autorité pour régler un différend. Si les parties ne parviennent pas à un accord dans les 30 jours ouvrables, chaque partie consent à participer pleinement au processus de règlement des différends dirigé par l'ombudsman de l'approvisionnement, en vertu du paragraphe 22.1(3)(d) de la *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux* et de l'article 23 du *Règlement concernant l'ombudsman de l'approvisionnement*, et à en assumer les coûts.



Le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement peut être joint par téléphone, au 1-866-734-5169, par courriel à l'adresse boa.opo@boa-opo.gc.ca, ou par l'entremise de son site Web à l'adresse www.opo-boa.gc.ca.

6.11.2 Administration du contrat

Les parties reconnaissent que l'ombudsman de l'approvisionnement nommé en vertu du paragraphe 22.1(1) de la *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux* examinera une plainte déposée par le plaignant concernant l'administration du contrat si les exigences du paragraphe 22.2(1) de la *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux* et les articles 15 et 16 du *Règlement concernant l'ombudsman de l'approvisionnement* ont été respectés.

Le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement peut être joint par téléphone, au 1-866-734-5169, par courriel à l'adresse boa.opo@boa-opo.gc.ca, ou par l'entremise de son site Web à l'adresse www.opo-boa.gc.ca pour le dépôt d'une plainte.

6.13 Assurances

Clause du *Guide des CCUA* [G1005C](#) (2016-01-28), Assurances – aucune exigence particulière



ANNEXE A

ÉNONCÉ DES T BESOIN ANNEXE A – BESOIN

Le Programme de protection des transporteurs aériens canadiens (PPTAC) a besoin de construire un centre d'entraînement fonctionnel. L'équipement requis pour le centre d'entraînement fonctionnel est particulier aux exigences d'entraînement du personnel.

Un centre d'entraînement pour des séances en grand groupe allant jusqu'à 30 personnes est nécessaire pour les cours de base et les formations de renouvellement de la certification.

L'entrepreneur doit fournir l'équipement inscrit sur la liste détaillée ci-dessous et livrer tous les articles en même temps à l'adresse suivante : 73, promenade Leikin, Centre de tri du courrier, M10, arrêt postal 55, Ottawa (Ontario) K1A 0R2.

En raison de la taille surdimensionnée du support pour flexions de jambes actuellement en service, nous spécifions des dimensions et des caractéristiques précises pour certains accessoires afin que ces derniers puissent être utilisés avec le support existant.

Tout l'équipement répertorié ci-dessous doit être fourni et toutes les caractéristiques doivent être respectées pour que la soumission soit conforme :

Article	Description	Caractéristiques
1	Trois (3) paires de barres de sécurité pour le développé couché	3 po de largeur x 24 po de longueur Acier de calibre 11, 3 po x 3 po Recouvert d'une couche de polyéthylène de masse moléculaire très élevée (PEhpm) Couleur : noir Revêtement en poudre Poids : 44 lb Boulons et fixations de 5/8 po
2	Quatre (4) crochets pour anneau, corde et sac de frappe qui font saillie du support existant	Longueur : 43 po Largeur : 2 po Hauteur : 14 po Acier de calibre 11, 3 po x 3 po Couleur : noir Chaque crochet doit également comprendre deux (2) manilles pour la suspension des anneaux ou des sacs de frappe.
3	Deux (2) cordes à grimper	Longueur : 20 pi Diamètre : 1,5 po Œillet tressé



		Matériau : manille Couleur : brun pâle
4	Trois (3) poignées parallèles pour rotation au sol (Landmine) pour barre à disques olympique	Couleur : revêtement en poudre noir Poids : 12 lb Diamètre : 1,3 po par poignée ordinaire Longueur : 8,75 po par poignée Acier : 0,25 po d'épaisseur, découpé par laser
5	Deux (2) accessoires pour station de rotation au sol (Landmine)	Doit pouvoir se fixer à un support pour flexions de jambes en acier de calibre 11, 3 po x 3 po. Couleur du revêtement en poudre : noir Poids du produit simple : 8 lb, double : 16 lb Longueur : 10 po Autres caractéristiques du produit : capacité de charge de 315 lb Remarque sur l'acier : manchon en acier de calibre 7 Pièces de fixation de 5/8 po comprises
6	Barres à disques pour hommes	Vingt (20) barres à disques pour hommes Aussi, vingt (20) paires de colliers de serrage à ressort pour barre à disques Barre à disques : à utiliser pour une variété de mouvements de la dynamophilie à l'haltérophilie olympique. Les barres à disques doivent être polyvalentes et assez durables pour ne pas se briser quand on les lâche d'au-dessus de la tête de façon répétitive avec leur charge. Elles ont également besoin d'un revêtement qui résistera à la rouille, à l'humidité et au froid, car l'endroit où elles seront entreposées n'est pas chauffé. Les barres seront souvent exposées aux intempéries et à une utilisation excessive pendant les entraînements. Utilisation : usages multiples Poids : 20 kg Diamètre : 28,5 mm Longueur : 86,75 po Moletage : tout usage Pas de moletage central Marques de moletage doubles Type de roulement : à bagues Classement F Rating ^{MD} : F8-R Résistance à la traction : 190 000 lb/po ² (livres par pouce carré)



		<p>Garantie à vie</p> <p>Revêtement de la barre : Cerakote noir ou vert</p> <p>Longueur de chargement d'un manchon : 16,40 po</p>
7	Barres à disques pour femmes	<p>Huit (8) barres à disques pour femmes</p> <p>Aussi, huit (8) paires de colliers de serrage à ressort pour barre à disques</p> <p>Elles ont les mêmes exigences que les barres à disques pour hommes à l'exception de quelques différences de dimensions :</p> <p>Type de barre : femmes</p> <p>Poids : 15 kg</p> <p>Diamètre : 25 mm</p> <p>Longueur : 79,13 po</p> <p>Moletage : tout usage</p> <p>Pas de moletage central</p> <p>Marques de moletage doubles</p> <p>Revêtement de la barre et couleur : Cerakote noir ou vert</p> <p>Longueur de chargement d'un manchon : 13 po</p> <p>Revêtement des manchons : Cerakote ou chrome</p> <p>Mécanismes intérieurs : roulement à bagues</p> <p>Classement F Rating^{MD} : F6-R</p> <p>Résistance à la traction : 190 000 lb/po² (livres par pouce carré)</p>
8	Une (1) barre hexagonale pour le soulevé de terre avec deux poignées	<p>Couleur : noir</p> <p>Revêtement en poudre</p> <p>Poids : 60 lb</p> <p>Longueur : 88,5 po</p> <p>Largeur : 28,5 po</p> <p>Hauteur : 9 po</p> <p>Diamètre : 1,43 po (poignées), 1,91 po (manchons)</p> <p>Poignées moletées</p> <p>Longueur de chargement d'un manchon : 16 po</p> <p>Manchons en tube d'acier de nomenclature 80 de 1,5 po</p>
9	Quatre (4) sacs de sable	<p>Couleur : noir</p> <p>Capacité de remplissage de 100 lb</p> <p>Matériau : Cordura[®] 1000 deniers conforme aux spécifications militaires américaines</p>



		<p>Sac de remplissage intégré avec fermeture à glissière et ruban autoagrippant à crochets et à boucles</p> <p>Diamètre : 16 po</p> <p>Hauteur : 7,5 po</p>
10	Deux (2) ensembles d'anneaux de gymnastique en bois avec courroies	<p>Poids : 4 lb</p> <p>Diamètre des anneaux en bois : 1,25 po</p> <p>Tissu des courroies : nylon très robuste</p> <p>Courroies : noires, 16 pi de longueur</p> <p>Système de boucles solides en métal</p>
11	Vingt-cinq (25) cordes à sauter de vitesse	<p>Longueur de la poignée : 6,75 po</p> <p>Diamètre de la poignée conique : de 0,5 po à 0,875 po</p> <p>Mécanisme de la poignée : roulement à billes</p> <p>Type de corde : corde de vitesse enduite</p> <p>Longueur de la corde : 120 po</p> <p>Diamètre de la corde : 3/32 po</p> <p>Réglable avec extrémité fixe emboutie</p> <p>Poignées en résine de nylon renforcé à la fibre de verre</p> <p>Couleur de la poignée : noir</p>
12	Un (1) développeur des muscles ischio-jambiers et fessiers	<p>Couleur : noir</p> <p>Bras réglable pour le changement d'utilisateur</p> <p>Matériau – acier de calibre 11, 2 po x 3 po, base triangulaire avec pieds en caoutchouc boulonnés pour la solidité</p> <p>Poids : 222 lb</p> <p>Longueur : 73 po</p> <p>Largeur : 44 1/2 po</p>
13	Un (1) appareil d'hyperextension inversée (Reverse Hyper) avec un (1) rouleau	<p>Poids : 206 lb</p> <p>Matériau : tubes d'acier</p> <p>Doit comprendre des colliers de serrage et une courroie</p> <p>Capacité de chargement de disques de chaque côté du bras pivotant : 10,5 po</p> <p>Plusieurs poignées</p> <p>Compatible avec une courroie</p> <p>Coussin : 3 po</p> <p>Encombrement : 52 1/2 po x 40 po</p> <p>Rouleau : noir</p> <p>Largeur : 19 po</p>



		Trois hauteurs réglables
14	Ballons lestés : Six (6) ballons de 14 lb Huit (8) ballons de 20 lb Six (6) ballons de 25 lb Six (6) ballons de 30 lb	Diamètre : 14 po Couleur : noir Enveloppe de vinyle résistant à l'humidité et aux éraflures avec coutures doubles renforcées en fil de nylon Garantie : deux ans
15	Ballons d'exercice (slam-ball) : Cinq (5) ballons de 30 lb Cinq (5) ballons de 25 lb Cinq (5) ballons de 20 lb Cinq (5) ballons de 15 lb	Couleur : rouge Faciles à saisir, enveloppe extérieure caoutchoutée, sans rebond Diamètre : 9 à 10 po selon le poids Garantie : deux ans
16	Haltères russes Quatre (4) haltères de 18 lb Quatre (4) haltères de 26 lb Quatre (4) haltères de 35 lb Quatre (4) haltères de 40 lb Quatre (4) haltères de 44 lb Deux (2) haltères de 53 lb Deux (2) haltères de 62 lb	Matériau : minerai de fer, produit moulé en une seule pièce, base élargie et aplatie à la machine Fini : revêtement en poudre noire matte Base usinée pour limiter le ballonnement Poignées avec codes de couleurs
17	Disques à faible rebond (robustes) Quarante (40) disques de 10 lb, 1,37 po Quarante (40) disques de 15 lb, 1,87 po Quarante (40) disques de 25 lb, 2,25 po Quarante (40) disques de 35 lb, 3,12 po Quarante (40) disques de 45 lb, 3,75 po	Ces disques à faible rebond doivent être de type olympique pour qu'on puisse lâcher la barre chargée d'un point au-dessus de la tête sans endommager les disques ni le plancher. Les disques les plus économiques et les plus durables sont faits de granulés de caoutchouc compressés et sont offerts dans des poids entre 10 lb et 45 lb. Le diamètre du trou intérieur requis pour chaque disque est indiqué à côté des différents poids. Les disques doivent avoir les caractéristiques suivantes : Couleur : noir Type : tout usage Diamètre : 445 mm Lecture du duromètre : 75 Tolérance du poids : $\pm 0,5$ lb Bague intérieure en acier inoxydable de 2 po (réduit la friction)
18	Disques de poids en acier Vingt (20) disques de 5 lb Vingt (20) disques de 2,5 lb	Ces disques de poids peuvent être des disques en acier ordinaires, car ils ne seront jamais utilisés seuls sur la barre quand lorsqu'elle est lâchée. Tolérance du poids : ± 3 %



		Finis noir robuste avec lettres argentées
19	Huit (8) supports pour disques : support vertical sur roulettes pour disques à faible rebond	<p>Pour maintenir un espace d'entraînement ordonné, nous avons besoin d'options de rangement pour l'équipement.</p> <p>Support en forme de X : deux tubes en acier de calibre 11, 2 po x 2 po</p> <p>Poteau vertical</p> <p>Longueur : 24 po</p> <p>Largeur : 24 po</p> <p>Hauteur : 39,75 po sans roulettes – 42,75 po avec roulettes</p> <p>Encombrement : 24 po x 24 po</p>
20	Trois (3) arbres à disques verticaux sur roulettes avec différentes options de rangement des disques de poids	<p>Support à disques à trois niveaux avec six poteaux espacés à des intervalles réguliers de 18,275 po entraxe</p> <p>Il doit être possible de ranger des disques olympiques pleine grandeur sur les trois niveaux.</p> <p>Les poteaux sont faits à partir de tubes de nomenclature 40, de 1,5 po.</p> <p>Longueur : 26 po, 12 po (longueur du poteau)</p> <p>Largeur : 24 po</p> <p>Hauteur : 50 po</p>
21	Trois (3) supports à barres	<p>Support vertical pour barres qui permet de garder le sol libre tout en évitant le contact avec le moletage des barres ou d'endommager celui-ci</p> <p>Peut accueillir dix barres verticalement</p> <p>Couleur : noir</p> <p>Poids : 75 lb</p> <p>Longueur : 32 3/8 po</p> <p>Largeur : 26 po</p> <p>Plaques de bout en acier découpé par laser de 3/8 po</p> <p>Hauteur : 10 1/2 po</p> <p>Tubes de 2 po de diamètre</p> <p>Acier de calibre 11, 2 po x 3 po</p>
22	Deux (2) cordes de bataille en manille	<p>Couleur : brun</p> <p>Poids : 26 lb</p> <p>Matériau : manille</p> <p>Capacité : 500 lb</p> <p>1,5 po de diamètre</p> <p>50 pi de longueur</p>



23	Dix (10) boîtes pliométriques en bois	Usinées par machine à commande numérique pilotée par ordinateur Peuvent être placées sur tous les côtés pour obtenir différentes hauteurs de saut Longueur : 30 po Largeur : 24 po Hauteur : 20 po Garantie d'un an
24	Vingt-cinq (25) tapis ordinaires pour abdominaux	Construction en mousse à faible compression et en vinyle durable Forme moulante pour un confort et une amplitude des mouvements optimaux pendant les redressements partiels, les redressements assis et des exercices semblables Couleur : noir Longueur : 15 po Largeur : 12 po Hauteur : 2,5 po
25	Quatre (4) tapis pour abdominaux pour ceux qui ont une sensibilité au niveau du sacrum qui empêchent le frottement et le contact avec le sol pendant les redressements assis	Construction en mousse à faible compression et en vinyle durable Forme moulante pour un confort et une amplitude des mouvements optimaux pendant les redressements partiels, les redressements assis et les exercices semblables Extrémités matelassées qui protègent l'utilisateur Longueur : 22,375 po Largeur : 12 po Hauteur : 2,75 po
26	Bandes d'exercice en caoutchouc pour la résistance et la mobilité : dix (10) bandes de chaque taille	Nous avons besoin d'une grande variété de bandes d'exercice pour les entraînements en force et en mobilité. Chaque entreprise possède sa propre gamme de couleur, par exemple : il nous faut des bandes ayant un niveau de résistance allant jusqu'à 100 lb inclusivement. Il faut un nombre suffisant de bandes de chaque niveau de résistance pour permettre à chaque personne dans un grand groupe de choisir la bande qui lui convient. Les bandes sont souvent utilisées en paire, si c'est le cas il faut considérer que deux (2) bandes forment un (1) ensemble. Ainsi, douze (12) bandes semblables ne peuvent servir qu'à six personnes. Certaines entreprises offrent des paquets contenant des bandes de différentes couleurs. Ces paquets peuvent être acceptables pourvu qu'ils contiennent une variété de petites et de grandes bandes. Il doit y avoir assez de bandes pour trente personnes à la fois. Caractéristiques d'une bande ordinaire présentées par numéro,



		<p>couleur, dimensions et niveau de résistance :</p> <p>N° 0 – Orangé, 41 po x 0,25 po x 0,18 po, 15 lb</p> <p>N° 1 – Rouge, 41 po x 0,5 po x 0,18 po, 30 lb</p> <p>N° 2 – Bleu, 41 po x 0,5 po x 0,25 po, 50 lb</p> <p>N° 3 – Vert, 41 po x 1,13 po x 0,18 po, 65 lb</p> <p>N° 4 – Noir, 41 po x 1,75 po x 0,18 po, 100 lb</p> <p>N° 5 – Violet, 41 po x 2,5 po x 0,18 po, 140 lb</p> <p>N° 6 – Rouge, 41 po x 3,25 po x 0,18 po, 175 lb</p>
27	<p>Haltères hexagonaux recouverts de caoutchouc :</p> <p>Cinq (5) paires de 20 lb</p> <p>Cinq (5) paires de 25 lb</p> <p>Cinq (5) paires de 30 lb</p> <p>Cinq (5) paires de 35 lb</p> <p>Cinq (5) paires de 40 lb</p> <p>Cinq (5) paires de 45 lb</p> <p>Six (6) paires de 50 lb</p> <p>Trois (3) paires de 60 lb</p> <p>Deux (2) paires de 70 lb</p>	<p>La durabilité des haltères en acier doit être supérieure aux normes lorsque ceux-ci sont déposés ou lâchés sur le sol de manière répétée. La forme hexagonale permet d'effectuer des mouvements fonctionnels comme des sauts de grenouille et des extensions des bras de manière sûre avec les haltères en main sans que ceux-ci roulent au sol.</p> <p>Les haltères doivent posséder les qualités suivantes :</p> <p>Tolérance du poids : $\pm 3 \%$</p> <p>Diamètre de la poignée : 25 mm pour les haltères allant jusqu'à 10 lb, 35 mm pour les haltères de 12,5 lb et plus</p> <p>Têtes recouvertes de caoutchouc robuste : réduit le bruit, les dommages au plancher et l'usure des haltères.</p> <p>Prise facile, poignée chromée ergonomique</p> <p>Fixation de la tête au manche exclusive garantissant que la tête ne se détache pas du manche.</p>
28	<p>Deux (2) chronomètres de gym avec télécommandes</p>	<p>Couleur : noir</p> <p>Affichage à diode électroluminescente (DEL) de l'heure d'un seul côté avec des chiffres rouges et verts de 4 po</p> <p>Longueur : 25,25 po</p> <p>Largeur : 2 po</p> <p>Hauteur : 7,75 po</p> <p>Le chronomètre sera installé au mur.</p> <p>Télécommande pour la programmation</p> <p>Modes du chronomètre : compteur de tours, compteur ascendant, compteur à rebours, intervalle, horloge, chronomètre</p> <p>Longueur de la corde : 50 po</p>
29	<p>Six (6) bancs horizontaux</p>	<p>Couleur : noir</p> <p>Longueur : 47 po</p> <p>Largeur : 14 po</p> <p>Hauteur : 18 po</p>



		<p>Largeur du coussin : 12 po Épaisseur du coussin : 2 1/4 po Coussin en néoprène à haute densité Remarque sur l'acier : calibre 11, 2 po x 3 po Encombrement : 48 po x 14 po Piètement large pour plus de stabilité</p>
30	Deux (2) vélos stationnaires à air	<p>Construction en acier Hauteur : 52,75 po (jusque sur le dessus des poignées) Longueur : 58,875 po (hors tout avec le siège dans la position la plus éloignée du ventilateur) Largeur : 29,875 po (au niveau des poignées – endroit le plus large) Encombrement : 44,5 po x 23,75 po Console d'affichage avec écran à cristaux liquides (piles comprises) avec modes personnalisables Ventilateur en acier à entraînement par courroie Siège réglable : huit réglages de hauteur et cinq réglages avant et arrière Diamètre des poignées en caoutchouc : 1,5 po Pédales de métal Fini : revêtement en poudre noire texturée Patins de mise à niveau en caoutchouc Quincaillerie et outils d'assemblage compris Poids : 127 lb; limite de capacité de 350 lb</p>
31	Deux (2) rameurs intérieurs Concept2 RowErg® avec moniteur de performance PM5	<p>Poids : 57 lb; limite de capacité de 500 lb Longueur : 96 po Hauteur : 14 po (siège) Encombrement : 8 pi x 12 pi Moniteur numérique qui fournit divers types d'entraînement ainsi que le suivi des statistiques Repose-pieds réglable, volant d'inertie conçu pour un mouvement fluide et un minimum de bruit Monorail à poutre en I en aluminium et rail en acier inoxydable pour un glissement régulier d'avant en arrière Amortisseur en forme de spirale avec réglages de la résistance de 1 à 10 Poignées ergonomiques pour une position naturelle des bras et des mains Bras de moniteur réglable et séparation facile du moniteur et du</p>



		<p>bras pour un rangement compact</p> <p>Repose-pieds souples et réglables pour une installation facile et rapide</p> <p>Comporte des roulettes pour la mobilité</p>
32	Deux (2) appareils à skier Concept2 SkiErg® avec support au plancher	<p>Couleur : noir</p> <p>Poids : 46 lb (SkiErg®) 35 lb (support au plancher)</p> <p>Longueur : 52 po</p> <p>Largeur : 24 po</p> <p>Hauteur : 85 po</p> <p>Revêtement en poudre</p> <p>Même amortisseur avec réglages de la résistance et même moniteur que le RowErg®.</p>



ANNEXE B

BASE DE PAIEMENT PROPOSEE

Une soumission doit satisfaire à toutes les exigences de l'invitation à soumissionner et à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être jugée recevable. La soumission recevable avec le prix total évalué le plus bas sera recommandée pour l'attribution d'un contrat.

Article	Description	Prix unitaire	Unité de distribution	Quantité	Prix calculé
1	Barres de sécurité pour le développé couché		Unité	3	
2	Quatre (4) crochets pour anneau, corde et sac de frappe qui font saillie du support existant.		Unité	4	
3	Deux (2) cordes à grimper		Unité	2	
4	Trois (3) poignées parallèles pour rotation au sol (Landmine) pour barres à disques olympiques		Unité	3	
5	Deux (2) accessoires pour station de rotation au sol (Landmine)		Unité	2	
6	Vingt (20) barres à disques olympiques pour hommes		Unité	20	
7	Vingt (20) paires de colliers de serrage à ressort pour barres à disques		Ensemble	20	
8	Huit (8) barres à disques olympiques pour femmes		Unité	8	
9	Huit (8) paires de colliers de serrage à ressort pour barre à disques		Ensemble		
10	Une (1) barre hexagonale pour le soulevé de terre avec deux poignées		Unité	1	
11	Quatre (4) sacs de sable		Unité	4	
12	Deux (2) ensembles d'anneaux de gymnastique en bois avec courroies		Ensemble	2	
13	Vingt-cinq (25) cordes à sauter de vitesse		Unité	25	



14	Un (1) développeur des muscles ischio-jambiers et fessiers		Unité	1	
15	Un (1) appareil d'hyperextension inversée (Reverse Hyper) avec un (1) rouleau		Unité	1	
16	Six (6) ballons lestés de 14 lb		Unité	6	
17	Huit (8) ballons lestés de 20 lb		Unité	8	
18	Six (6) ballons lestés de 25 lb		Unité	6	
19	Six (6) ballons lestés de 30 lb		Unité	6	
20	Cinq (5) ballons d'exercice (slam ball) de 30 lb		Unité	5	
21	Cinq (5) ballons d'exercice de 25 lb		Unité	5	
22	Cinq (5) ballons d'exercice de 20 lb		Unité	5	
23	Quinze (15) ballons d'exercice de 15 lb		Unité	5	
24	Quatre (4) haltères russes de 18 lb		Unité	4	
25	Quatre (4) haltères russes de 26 lb		Unité	4	
26	Quatre (4) haltères russes de 35 lb		Unité	4	
27	Quatre (4) haltères russes de 40 lb		Unité	4	
28	Quatre (4) haltères russes de 44 lb		Unité	4	
29	Deux (2) haltères russes de 53 lb		Unité	2	
30	Deux (2) haltères russes de 62 lb		Unité	2	
31	Trente (3) disques à faible rebond de 10 lb, 1,37 po		Unité	30	
32	Trente (3) disques à faible rebond de 15 lb, 1,87 po		Unité	30	
33	Quarante (40) disques à faible rebond de 25 lb, 2,25 po		Unité	40	
34	Quarante (40) disques à faible rebond de 35 lb, 3,12 po		Unité	40	



35	Quarante (40) disques à faible rebond de 45 lb, 3,75 po		Unité	40	
36	Vingt (20) disques de poids en acier de 2,5 lb		Paire	20	
37	Vingt (20) disques de poids en acier de 5 lb		Paire	20	
38	Huit (8) supports pour disques : support vertical sur roulettes pour disques à faible rebond		Unité	8	
39	Trois (3) arbres à disques verticaux avec deux (2) options de rangement différentes des disques de poids		Unité	3	
40	Trois (3) supports à barres		Unité	3	
41	Deux (2) cordes de bataille en manille		Unité	2	
42	Dix (10) boîtes pliométriques en bois		Unité	10	
43	Vingt-cinq (25) tapis pour abdominaux		Unité	25	
44	Quatre (4) tapis pour abdominaux à fente Wise Crack		Unité	4	
45	Bandes d'exercice en caoutchouc orangé pour la résistance et la mobilité		Paire	10	
46	Bandes d'exercice en caoutchouc rouges pour la résistance et la mobilité		Paire	10	
47	Bandes d'exercice en caoutchouc bleues pour la résistance et la mobilité		Paire	10	
48	Bandes d'exercice en caoutchouc vertes pour la résistance et la mobilité		Paire	10	
49	Bandes d'exercice en caoutchouc noires pour la résistance et la mobilité		Paire	10	



50	Bandes d'exercice en caoutchouc violettes pour la résistance et la mobilité		Paire	10	
51	Bandes d'exercice en caoutchouc rouges pour la résistance et la mobilité		Paire	10	
52	Cinq (5) paires d'haltères hexagonaux recouverts de caoutchouc de 20 lb		Paire	5	
53	Cinq (5) paires d'haltères hexagonaux recouverts de caoutchouc de 25 lb		Paire	5	
54	Cinq (5) paires d'haltères hexagonaux recouverts de caoutchouc de 30 lb		Paire	5	
55	Cinq (5) paires d'haltères hexagonaux recouverts de caoutchouc de 35 lb		Paire	5	
56	Cinq (5) paires d'haltères hexagonaux recouverts de caoutchouc de 40 lb		Paire	5	
57	Cinq (5) paires d'haltères hexagonaux recouverts de caoutchouc de 45 lb		Paire	5	
58	Six (6) paires d'haltères hexagonaux recouverts de caoutchouc de 50 lb		Paire	6	
59	Trois (3) paires d'haltères hexagonaux recouverts de caoutchouc de 60 lb		Paire	3	
60	Deux (2) paires d'haltères hexagonaux recouverts de caoutchouc de 70 lb		Paire	2	
61	Deux (2) chronomètres de gym (combat et gymnastique)		Unité	2	
62	Six (6) bancs horizontaux		Unité	6	
63	Deux (2) vélos stationnaires à air		Unité	2	
64	Deux (2) rameurs intérieurs Concept2 RowErg®		Unité	2	
65	Deux (2) appareils à skier Concept2 SkiErg® avec support au plancher		Unité	2	



A) Sous-total :	\$
B) Frais estimatifs de transport, le cas échéant :	\$
C) Frais de livraison et d'installation, le cas échéant :	\$
Sous-total (A+B+C) : (**Prix évalué)	\$
13 % TVH, le cas échéant :	\$
Total :	\$



ANNEXE « C » de la PARTIE 5

ATTESTATION D'ABSENCE DE COLLUSION DANS L'ÉTABLISSEMENT DE SOUMISSION

(insérer s'il y a lieu)

Je soussigné, en présentant la soumission ou offre ci-jointe (ci-après la «soumission») à :

_____ (Nom du destinataire de la soumission)

pour : _____ (Nom et numéro du projet de la soumission)

suite à l'appel d'offres (ci-après l'«appel d'offres») lancé par :

_____ (Nom de l'autorité adjudicative)

déclare ce qui suit et certifie que ces déclarations sont vraies et complètes à tous les égards.

Je déclare au nom de que : _____ (Nom du soumissionnaire (ci-après le «soumissionnaire »))

1. j'ai lu et je comprends le contenu de la présente attestation;
2. je sais que la soumission ci-jointe sera disqualifiée si les déclarations contenues à la présente attestation ne sont pas vraies ou complètes à tous les égards;
3. je suis autorisé par le soumissionnaire à signer la présente attestation et à présenter, en son nom, la soumission qui y est jointe;
4. toutes les personnes dont le nom apparaît sur la soumission ci-jointe ont été autorisées par le soumissionnaire à fixer les modalités qui y sont prévues et à signer la soumission en son nom;
5. aux fins de la présente attestation et de la soumission ci-jointe, je comprends que le mot «concurrent» s'entend de tout organisme ou personne, autre que le soumissionnaire, affilié ou non au soumissionnaire :
 - a. qui a été invité par l'appel d'offres à présenter une soumission;
 - b. qui pourrait éventuellement présenter une soumission suite à l'appel d'offres compte tenu de ses qualifications, ses habiletés ou son expérience;
6. le soumissionnaire déclare (cocher l'une ou l'autre des déclarations suivantes) :
 - a. qu'il a établi la présente soumission sans collusion et sans avoir communiqué ou établi d'entente ou d'arrangement avec un concurrent;
 - b. qu'il a établi la présente soumission après avoir communiqué ou établi une entente ou un arrangement avec un ou plusieurs concurrents et qu'il divulgue, dans le document ci-



joint, tous les détails s'y rapportant, y compris le nom des concurrents et les raisons de ces communications, ententes ou arrangements;

7. sans limiter la généralité de ce qui précède aux alinéas 6(a) ou (b), le soumissionnaire déclare qu'il n'y a pas eu de communication, d'entente ou d'arrangement avec un concurrent relativement

- a. aux prix;
- b. aux méthodes, aux facteurs ou aux formules pour établir les prix;
- c. à la décision de présenter ou de ne pas présenter une soumission;
- d. à la présentation d'une soumission qui ne répond pas aux spécifications de l'appel d'offres;

à l'exception de ce qui est spécifiquement divulgué conformément à l'alinéa 6.b ci-dessus;

8. en plus, il n'y a pas eu de communication, d'entente ou d'arrangement avec un concurrent en ce qui concerne les détails liés à la qualité, à la quantité, aux spécifications ou à la livraison des biens ou des services visés par le présent appel d'offres, sauf ceux qui ont été spécifiquement autorisés par l'autorité adjudicative ou spécifiquement divulgués conformément à l'alinéa 6.b ci-dessus;

9. les modalités de la soumission ci-jointe n'ont pas été et ne seront pas intentionnellement divulguées par le soumissionnaire, directement ou indirectement, à un concurrent avant la première des dates suivantes, soit l'heure de l'ouverture officielle des soumissions, soit l'adjudication du marché, à moins d'être requis de le faire par la loi ou d'être requis de le divulguer conformément à l'alinéa 6.b.

(Nom et signature de la personne autorisée par le soumissionnaire)

(Titre)

(Date)